

Les entreprises de gestion de l'eau craignent une crise du modèle de l'eau français

Eau et assainissement

Si les prix de l'eau sont stables en France, et en-dessous de la moyenne en Europe, « *des menaces pèsent sur le modèle eau* », a averti hier Tristan Mathieu, le délégué général de la Fédération professionnelle des entreprises de l'eau (FP2E), qui regroupe les principales entreprises délégataires en matière gestion eau et assainissement.

La fédération a publié hier un baromètre des prix dans les cinq plus grandes villes de dix pays européens, qui révèle que les prix dans ces villes françaises sont à 11 % en dessous de la moyenne européenne, avec 3,56 euros du mètre cube (pour une consommation de 120 m³ par an, représentant la moyenne d'un ménage de trois personnes). Mieux, ces prix n'ont augmenté en moyenne que de 0,6% par an entre janvier 2015 et janvier 2017, contre une augmentation annuelle de 2% pour les deux années précédentes. Pour autant, l'avenir pourrait ne pas être aussi rose, car « *beaucoup de signaux laissent penser que le modèle français de gestion de l'eau, qui a inspiré l'Europe – les agences de l'eau sont un outil très efficace, qui a influencé la directive-cadre (DCE) de l'Union européenne –, fait face à une crise. On ne peut pas se satisfaire de la performance en terme de prix, face au sous-investissement chronique* », a relevé Tristan Mathieu. Selon les chiffres de l'Agence française de la biodiversité (ex-Onema), le taux de renouvellement des canalisations est de 0,6 % par an, ce qui demanderait environ 170 ans pour un renouvellement total (soit près de quatre fois leur durée de vie). Qui plus est, dans certaines zones rurales, « *le taux de non-conformité de la qualité bactériologique de l'eau est jusqu'à vingt fois supérieur à celui de zones urbaines* », a rappelé le délégué général. « *On est en train de déconstruire un système vertueux, basé sur la solidarité territoriale, pour en faire une variable d'ajustement du gouvernement* », a poursuivi Tristan Mathieu, ajoutant que « *les collectivités locales n'arriveront pas à faire face aux enjeux de demain : transition écologique, fracture territoriale, si on continue à couper le budget des agences de l'eau.* » Celles-ci se voient prélever en effet tous les ans, depuis 2013, une part de leur budget par le gouvernement (lire *Maire info* du 15 septembre et du 24 octobre).

Selon la FP2E, il existe pourtant une autre voie de financement, sous-utilisée par la France : les fonds européens, dont quinze milliards sont à disposition dans le cadre de l'application de la DCE. Ainsi, lors des précédents programmes structurels, un milliard d'euros aurait été retourné à l'UE sans avoir été utilisé. La faute aux régions, selon Tristan Mathieu, à qui la gestion du FEDER a été attribuée en 2014. « *N'ayant pas la compétence eau, elles préfèrent consacrer ces enveloppes à autre chose* », a-t-il affirmé. Autre motif d'inquiétude pour les entreprises assurant la gestion de l'eau : l'explosion des impayés depuis la loi Brottes sur la tarification de l'eau, qui seraient passés de 1 % des factures à 2 % en quatre ans pour les entreprises délégataires – avec une situation pire encore pour les régions. Pour l'instant, les entreprises de la FP2E se refusent à parler d'une augmentation prochaine des tarifs de l'eau, mais « *au bout d'un moment, tout cela va se retrouver sur les factures* », a reconnu Tristan Mathieu, qui a également pointé du doigt la hausse de la TVA sur l'assainissement, passée de 5 à 10 % en 2014. Autant de sujets explosifs qui seront à n'en pas douter à l'agenda des Assises de l'eau annoncées par Emmanuel Macron lors du 100e Congrès des maires (lire *Maire info* du 24 novembre).

E.G.E.